Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 056-215602624-20260302-D2026018-DE

République française

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Le Bono du 23 février 2026

Le 23 février 2026 à 19H30, le conseil municipal de la commune de Le Bono, fut dûment convoqué par courrier en date du 16 février 2026. La séance a été présidée par M. Yves DREVES, Maire, dans la salle du conseil municipal en mairie.

Présents : M. Yves DREVES, Mme Valérie DEIMAT, M. Alain BRULE, Mme Marie-Hélène Le GOLVAN, Marcel LUCAS, M. Pierre BAREL, Mme Emmanuelle ROTIEL, Mme Christine EVO, M. Olivier QUERE, Mme Marie-Anne LE PORHO, Mme Corine LE DOUARAN, M. Mickaël LE MOUROUX, Mme Gaëlle MANDART-BEYSSAC.

Absent non excusé :

Absent excusé : M. Thierry LE RAY

Absents excusés avec pouvoir :
Mme Anne-Sophie BARRERE donne pouvoir à M. Pierre BAREL,
M. Stéphane ROLLAND, donne pouvoir à M. Marcel LUCAS,
Mme Roxane MADEC donne pouvoir à M. Olivier QUERE,
M. François VAILLANT donne pouvoir à M. Mickaël LE MOUROUX
Mme Salomé TOITOT donne pouvoir à Mme G. MANDART-BEYSSAC

Conseillers en exercice : 19 / **présents :** 13 / **procurations :** 5

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle ROTIEL

DELIBERATION N°2026/18

PNR – « BEAU LIVRE » ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE PRIX DE VENTE ET AFFECTATION

Rapporteur : M. Alain BRULE

Dans le cadre des actions menées autour de la valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel local, la commune du Bono s'est associée au Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (PNR) pour la réalisation d'un « Beau livre », Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) présentant la richesse de la faune et de la flore du territoire communal.

Cet ouvrage, illustré de nombreuses photographies réalisées par des habitants et par les équipes du Parc, vise à faire découvrir au grand public la biodiversité remarquable présente sur le territoire du Bono.
Afin de permettre aux Bonovistes et aux visiteurs qui le souhaitent d'acquérir ce « Beau livre », la commune a commandé un stock d'exemplaires.

Le prix de vente est estimé à 10 euros l'exemplaire et l'intégralité du produit de cette vente sera affectée au bénéfice du CCAS du Bono.
L'ouvrage sera mis en vente à la médiathèque municipale, à l'accueil de la mairie et à la capitainerie, via leurs régies de recettes.

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 056-215602624-20260302-D2026018-DE

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité

Vu le code général de collectivités territoriales,

- **d'approuver** la vente de l'ouvrage co-réalisé "Le Bono – Atlas de la Biodiversité Communale " au prix de 10 euros ;

- **d'autoriser** le reversement intégral du produit de la vente au budget du CCAS du Bono ;

- **d'autoriser** le Maire à entreprendre toute démarche et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération.

Le 24 février 2026,
Pour copie conforme,
Le Maire de Le Bono,
Yves DREVES



Le maire,
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contours de la Motte – CS 44 416 – 35044 Rennes Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication / notification.